

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

L'épreuve 2013 LVA de la banque PT mettait pour la première en fois en place les nouveaux sujets de synthèse à partir de documents en allemand de différents genres. 5 documents étaient proposés aux candidats : 3 textes, 1 logo et 1 bande-dessinée.

Tous avaient pour thématique « le Travail des femmes ». Les deux premiers textes représentaient un débat Pour/Contre avec arguments bien précis à l'appui. Le troisième texte donnait la définition du travail à mi-temps, présenté comme adapté aux jeunes mères. Le logo présentait un panneau triangulaire de type autoroutier annonçant un danger « Travaux sur voie » avec non pas un homme derrière une pelle mais une femme. La bande-dessinée était un extrait du bien connu Hagar, le Terrible, s'exclamant que jamais sa femme ne travaillerait, alors qu'elle était justement derrière lui interloquée, en train d'effectuer des tâches ménagères lourdes.

FOND

Le sujet, la question et la problématique ont été compris par tous, aucun contre-sens ou hors-sujet à signaler sur cette session. Les trois premiers documents ont été tous compris dans l'ensemble, la différence de niveau entre les copies résidant dans la précision des détails retenus pour la synthèse de ces textes, révélant ou pas une finesse de compréhension. Ont été pénalisés les candidats qui citaient trop souvent et trop longuement les documents, gagnant malhonnêtement des mots sur l'ensemble de leur production, qui doit être une synthèse personnelle et non une reprise citée mot-à-mot des textes existants. Ont également été pénalisés les candidats trop peu précis dans leur synthèse des documents, ou trop peu organisés dans la remise en allemand de la matière traitée. L'analyse du logo et de la bande-dessinée a été majoritairement beaucoup trop mince par rapport à la place des analyses des trois documents textuels. Apparemment analyser le logo et la bande-dessinée a été plus difficile pour les candidats que d'analyser les textes. Le logo n'a trop souvent été synthétisé qu'en une seule phrase, quant à la bande dessinée, rarement décrite, elle a été parfois oubliée. Presque l'ensemble des copies a été pénalisée à cause de ces deux documents logo et bande-dessinée, qui étaient pourtant les plus faciles à comprendre. Cela a révélé que les candidats ne possédaient pas les mots pour les expliquer, alors que les mots existaient dans les trois autres documents textuels... Nous rappelons que les cinq documents doivent être étudiés à part égale, certains ont été ici trop négligés.

Un autre problème est apparu avec le logo : il a été interprété de très nombreuses façons. Rares sont les candidats qui l'ont compris justement. C'est le seul document qui a donné lieu à des interprétations erronées.

Les candidats qui ont donné leur avis personnel sur le sujet ont été pénalisés : l'exercice est une synthèse, pas une expression écrite traditionnelle. L'avis du candidat ne doit pas apparaître ici. Seule la synthèse des documents est attendue.

Nous attendions une introduction, une synthèse structurée et une conclusion. Certaines copies ont fait l'impasse sur la conclusion car ils avaient presque déjà trop de mots en fin de synthèse. Ou alors, autre cas du candidat qui se trouve dans l'obligation de supprimer un développement entier au sein de sa synthèse pour pouvoir respecter son nombre final de mots. L'entraînement avec comptabilisation des mots semble essentiel pour ne pas reproduire ce genre de situation assez chaotique, car immédiatement visible sur une copie... Tout cela relève de la méthodologie bien précise liée à cet exercice, nouveau pour cette épreuve. Espérons que ces erreurs ne se retrouveront pas l'année prochaine.

Certains candidats ne comptabilisent pas leur nombre de mots, voire font de faux relevés ! C'est prendre le correcteur pour un grand naïf que de penser qu'il ne s'en apercevra pas. Les correcteurs, au bout d'une dizaine de copies, ont une estimation assez fine du nombre de mots que contient une copie, tenter de les tromper en affichant un nombre de mots erroné est un bien mauvais plan... De même, certains candidats ont une bonne maîtrise de l'allemand mais ont rendu une synthèse de 200 mots ! Les règles de l'exercice de la synthèse doivent absolument être respectées par tous et le nombre de mots maximum et minimum également.

FORME

Sur le plan de la forme, la synthèse des documents textuels se passe plutôt mieux que la synthèse des documents non-textuels : cela signifie que les candidats s'inspirent grandement de la stylistique et des mots des textes, et que sans modèle syntaxique et lexical comme dans le logo ou la bande-dessinée, le style est nettement plus pauvre. Le jury n'en est pas dupe, il en tient évidemment compte dans la notation.

Sur le plan grammatical, il est regrettable que les candidats ne sachent toujours pas que *Welt* est féminin et donc que la forme « in dem Welt » est strictement impossible ! Elle revient pourtant dans une copie sur quatre ! De même, comment se fait-il que les candidats ne sachent toujours pas que les mots avec suffixes en *-heit*, *-keit*, *-schaft* sont féminins, on ne devrait plus trouver à ce niveau des formes comme « in dem Gesellschaft », ou pire « das ist seinem Freiheit », qui accuse trois fautes sur une phrase de quatre mots !!

En effet, le texte parlant d'une problématique féminine, la grosse erreur a été d'utiliser le possessif *sein* à la place de *ihr*, alors que l'antécédent était féminin. Combien de « seine Freiheit » à la place de « ihre Freiheit » qui révèle immédiatement un manque de connaissance et de pratique de la langue allemande.

Le passif n'est toujours pas maîtrisé : on rencontre dans certaines copies des formes impressionnantes comme « geworden gewesen sein gehabt » (?!). Comment en arrive-t-on à ce niveau à écrire une forme verbale pareille ? L'imparfait pose également bien souvent problème : on trouve des « beherrschtete » à la place de « beherrschte ». On ne saurait trop conseiller aux candidats de revoir tous les temps avant l'épreuve pour éviter ce genre de « coquilles » qui salissent assez gravement une copie.

Globalement, l'ensemble de l'épreuve s'est cependant plutôt bien déroulée pour une première fois sur cette forme d'exercice. On peut espérer que quelques fautes de méthode seront évitées l'année prochaine.

ANGLAIS

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Le dossier de synthèse en anglais pour cette session 2013 s'articulait autour de la thématique du gaz de schiste. Il comportait trois articles de presse (*The New York Times*, *The Economist*, et *The Guardian*) détaillant à la fois les avantages et les inconvénients de son exploitation, un graphique (*The Economist*) présentant les réserves de gaz naturel disponibles dans le monde, ainsi qu'une photo d'un enfant manifestant contre la fracturation hydraulique en Angleterre (*The Observer*). La question introduisant le dossier invitait les candidats à réfléchir aux nouvelles possibilités offertes par cette source d'énergie.

REMARQUES GÉNÉRALES

Le jury constate avec satisfaction que les candidats ont été, dans l'ensemble, bien préparés au nouveau format de l'épreuve. Très peu de candidats sont tombés dans des écueils méthodologiques (présence de subjectivité ou d'éléments extérieurs aux documents contenus dans le dossier) et la plupart des copies ont présenté la structure attendue pour l'épreuve (titre, introduction présentant la problématique et les documents, développement en deux ou trois parties, conclusion objective). L'absence de titre n'a cependant pas été pénalisée cette année, dans la mesure où celui-ci n'était pas requis explicitement dans les consignes officielles de l'épreuve.

Le nouveau format a également permis de mettre en évidence que la compétence en compréhension écrite des candidats était plutôt bonne. Les enjeux généraux du dossier ont été saisis par la majorité des candidats, qui ont choisi pour la plupart d'articuler le plan de leur synthèse autour des axes avantages/inconvénients du gaz de schiste. Un plan thématique était également possible (impacts économique et stratégique /environnemental/santé publique de l'exploitation).

Les bonnes copies sont celles qui ont su dépasser la dichotomie avantages/inconvénients et mettre en valeur les informations contenues à la fin du document 3, à savoir que le gaz de schiste, malgré son impact controversé sur l'environnement, pourrait servir d'énergie de transition permettant le financement et le développement des énergies renouvelables.

MÉTHODE

L'épreuve de synthèse consiste à restituer de façon condensée et organisée les arguments contenus dans les cinq documents, dans un nombre de mots limités (450 à 500).

Le jury pénalise :

- les traces de subjectivité, ou les éléments extérieurs aux documents, que ce soit dans le corps de la synthèse ou en conclusion ; beaucoup de candidats ont ainsi exprimé leur opinion personnelle à la fin du devoir, ce qui est contraire à l'esprit de l'exercice
- le manque de structure (un certain nombre de copies ne présentait pas de conclusion, par exemple, ou ne comportait qu'une seule phrase en guise d'introduction ; quelques candidats, heureusement rares, ont traité les cinq documents les uns à la suite des autres)
- l'absence d'exploitation d'un ou plusieurs documents (tous les documents doivent être traités dans la synthèse. Cette année, c'est la photo qui a parfois été oubliée)
- le nombre de mots, si celui-ci n'est pas respecté.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'il est largement préjudiciable d'indiquer un compte de mots délibérément erroné à la fin des copies. S'il est évident qu'une petite marge d'erreur de quelques mots est possible, le jury a eu la très désagréable surprise de trouver des copies, bien en-deçà du nombre de mots requis, où les candidats avaient indiqué un nombre de mots correspondant à celui attendu, pensant sans doute que cette manipulation passerait inaperçue.

Il va sans dire que cette pratique n'a inspiré aucune bienveillance de la part des correcteurs. Ceux-ci ont une idée très fine et précise du nombre de mots contenus dans une copie, et n'hésitent pas à les recompter si besoin. Il est par ailleurs tout à fait déplorable que des candidats aient même l'idée de recourir à ce type de stratégie pour tromper leurs correcteurs.

Lorsque les prérequis méthodologiques (structure, objectivité, nombre de mots, exploitation de tous les documents) sont respectés, la différence entre les copies s'est jouée, outre le niveau de langue, sur les éléments suivants :

- **Compréhension des documents** – Quelques contresens récurrents sont à souligner : d'une part, certains candidats ont considéré le gaz de schiste comme une énergie renouvelable. Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une épreuve de langue que le bon sens scientifique doit être mis de côté, surtout avec un dossier entier parlant d'extraction et de fracturation hydraulique !...
Bon nombre de copies ont également cru que les *conservatives* s'opposaient, comme les *environmentalists*, à l'exploitation du gaz de schiste.
- **Reformulation des idées** – trop de candidats ont repris telles quelles des expressions contenues dans les textes sans faire l'effort de les reformuler. Si une ou deux citations entre guillemets sont tolérées, les copies quasiment intégralement composées de citations ont été pénalisées.
- **Exhaustivité des éléments retenus** - peu de copies ont vu l'aspect transitionnel du gaz de schiste.
- **Justesse dans l'exploitation des documents** – plusieurs cas de figure sont à souligner. Soit les candidats se contentent de donner des constats (décrire la photo sans aller plus loin, dire que les États-Unis possèdent beaucoup de gaz de schiste sans y voir les enjeux d'indépendance énergétique) ; soit leur exploitation est incohérente et télescope plusieurs idées sans rapport entre elles (ex. "*According to the Guardian, fracking is the key to escaping dependence on foreign oil because shale gas is most cleaner than fossil fuels*").
- **Réorganisation des contenus** – si l'articulation globale (avantages et inconvénients de l'exploitation du gaz de schiste) a bien été perçue, beaucoup de candidats se sont contentés de juxtaposer les arguments du texte, sans recul, et en multipliant les mots de liaison de type "moreover", "besides", "furthermore"... faisant précisément ressortir cette juxtaposition et le manque de lien entre les idées.
Les bonnes copies ont su raccrocher ces idées à des notions qui les englobent. Par exemple, dans une première partie sur les avantages de l'exploitation du gaz de schiste, trois notions clefs pouvaient être restituées : les avantages économiques (emplois, investissements, impact sur le consommateur), les avantages stratégiques (réserves en abondance pour certains pays, fin de la dépendance énergétique pour les États-Unis et d'autres pays) et les avantages environnementaux (énergie propre, avec réduction des émissions de CO₂ à la clef).

En résumé, il faut faire attention à ne pas lire ou interpréter trop rapidement les documents contenus dans le dossier, mais également, une fois l'esprit de l'épreuve compris, travailler l'articulation entre les idées, ce qui permet réellement de distinguer une bonne synthèse d'une synthèse approximative (surveiller, notamment, l'utilisation judicieuse des mots de liaison).

Concluons par une petite remarque de forme - il est inutile que les candidats restituent le titre complet des articles dans leur introduction. Cela leur prend un grand nombre de mots (dans certaines copies, l'introduction prend quasiment la moitié de la composition!) et alourdit inutilement leur rédaction alors que la nature des documents et leur provenance suffisent.

LANGUE

Premier constat : il est inquiétant que beaucoup de candidats ne soient pas capables de *recopier* correctement certains termes contenus dans les documents. On aura donc trouvé multitude de déformations du terme *fracking*, rendu en **flacking*, *franking* voire *tracking*... Le jeune garçon de la photographie s'est même vu affublé du prénom Franck dans une copie ! Idem avec *technique* (**technic*), *extent* (confondu avec le verbe *extend*), *earthquakes* (**earthcaks*, **earthcakes*) ou *shale gas*, utilisé très souvent dans sa forme française, *gaz*, sans parler des **shal gaz*, *shail gaz* ou encore *shall gaz* ! Or tous ces termes étaient devant les yeux des candidats...

On peut pousser ce constat sur des points plus subtils. Deux candidats sur trois ont utilisé "*The shale gas*" tout le long de leur synthèse, quand Ø *shale gas* apparaît de multiples fois dans les textes. Il faut que les candidats apprennent à se servir des documents, non seulement pour les idées qu'ils contiennent, mais aussi pour venir alimenter leur sens de la langue. Cela ne signifie pas recopier des pans entiers de phrases (cf. points méthodologiques évoqués ci-dessus), mais de s'imprégner des documents et de remarquer certains phénomènes linguistiques (typiquement ici, l'absence de déterminant, pour *shale gas* mais aussi pour *fracking* par exemple, trop souvent réemployé sous la forme **the fracking*). Cette démarche d'observation consciente de la langue est par ailleurs l'un des facteurs clefs pour réussir tout type d'apprentissage linguistique, en anglais comme pour les autres langues.

Comme les années précédentes pour la partie essai, un certain nombre d'erreurs de construction ou de lexique de base sont à déplorer :

- construction des modaux (**we will deals*, **it will can replace fossil energy*)
- structure des formes verbales en général (**this document is comes from*, **have maked*, **a few people finded a way*, **as it is showing in doc.3*, **it is extract...*)
- attribution d'un genre aux noms anglais (*shale gas = he*, *hydraulic fracking = she*)
- lexique de base: **to polluate*, **to product*, **to have fear*, **a discover*, **to conclue*, **an inadvantage*, *proper* au lieu de *clean* !...
- -s aux adjectifs (**positives impacts*)
- fonctionnement des noms composés (**the industry fracking*, **the boom gas*)
- comparatifs et superlatifs (**more cleaner than*, **cleanest than*)
- noms dénombrables / indénumbrables (**a new* au lieu de *a piece of news*)
- syntaxe des questions (**does the recent shale gas is really a hope for the future?*)

Ces erreurs relèvent des *bases* de la langue anglaise, pour la plupart vues dès le collège, et ne devraient plus apparaître à ce niveau. Si les candidats souffrent de lacunes en grammaire que l'enseignement en classe préparatoires ne saurait à lui seul compenser faute de temps, il est impératif qu'ils comblient leurs lacunes par eux-mêmes, de très bons ouvrages étant disponibles pour travailler en autonomie. Ces problèmes étant transversaux à toutes les épreuves d'anglais (LVA, LVB, oraux), il s'agit d'un investissement qui en vaut largement la peine.

D'autres points, plus spécifiques à l'exercice de la synthèse, ont fait défaut aux candidats :

- syntaxe des questions au discours indirect (transformation de "*to what extent does shale gas offer new hopes*" en "**we will see to what extent does...*" au lieu de rétablir l'ordre de la phrase affirmative, *we will see to what extent shale gas offers new hopes*)

- le vocabulaire des documents autres que les articles de presse n'est pas maîtrisé dans la plupart des copies (**a photography, *a graphic, *a barre chart, *a charp...*)
- les tournures pour amener les documents étaient dans beaucoup de copies soit fautives (**like it tell us, *like it resume in document 3, *according doc 3, *the photography is very speaking, the first document allows us to *constate that...*) soit très maladroites (*as it says, document 3 keeps that idea*).

Ces trois points de langue sont inhérents à l'épreuve de synthèse et seront utiles pour les sessions futures : nous ne pouvons qu'encourager les candidats (et leurs professeurs) à les travailler avec diligence.

Malgré ces problèmes de langue récurrents, le sentiment global sur cette session est plutôt positif du fait de la bonne maîtrise du nouveau format de l'épreuve et de la bonne compréhension, dans l'ensemble, des documents. Il faut désormais affiner certains points méthodologiques (éviter la juxtaposition des idées) et, dans les deux ou trois ans dévolus à la préparation (et non pas uniquement l'année du concours), tenter de remédier aux erreurs de langue qui subsistent. Rappelons que le jury ne s'attend pas à une maîtrise parfaite de l'anglais, mais est en droit d'exiger que les structures et le vocabulaire élémentaires de l'anglais soient acquis. Nous félicitons à cet égard les candidats ayant su employer une langue riche, complexe et nuancée.

ARABE

PRESENTATION

Les documents du dossier thématique en arabe, proposés cette année aux candidats n'ont apparemment pas posé de problème particulier. En effet toutes les copies corrigées ont révélé une réelle capacité des candidats à synthétiser le contenu des textes et à les reformuler avec objectivité et cohérence.

Tous les candidats ont su restituer globalement les idées principales des documents en les confrontant pour mieux en tirer l'essentiel.

Hormis un candidat dont le niveau en arabe ne correspond pas aux exigences du concours, tous les autres ont rédigé leur synthèse dans un arabe soutenu fondé sur une syntaxe correcte permettant de s'exprimer avec clarté et cohérence.

Ceci s'explique par le fait que l'arabe est la langue maternelle des candidats et que son usage est dominant dans toutes les matières étudiées.

ESPAGNOL

Les nouvelles modalités de l'épreuve écrite de langue vivante, dans l'ensemble, n'ont pas désorienté les candidats.

Certes, quelques synthèses sont trop courtes ou trop longues, et certains candidats n'hésitent pas à afficher un faux décompte, espérant ainsi échapper aux pénalités. Mais l'exercice en lui-même n'est pas mauvais, quoiqu'il soit sans cesse guetté par la paraphrase. Quelques rares candidats n'ont pas compris le texte ou n'ont pas réussi à le restituer : contresens, idées confuses. Cependant seules deux copies accumulent les hors sujets, ou contiennent plusieurs non-sens et des incohérences.

Une autre difficulté, pour quelques-uns, est de bien structurer leur propos, d'éviter un plan indécis, qui procède par va et vient. Et aussi de traiter tous les documents qui constituent le dossier à traiter.

Enfin deux ou trois candidats introduisent des points de vue trop subjectifs, en particulier dans leur conclusion.

La langue est plutôt bonne, dans l'ensemble, sauf pour 3 copies, vraiment mauvaises.

On retrouve cependant les habituelles fautes d'orthographe, en particulier les consonnes redoublées (*communicar, diferente, ...) ou supprimées (*derumbar, ocurir) ; des fautes de genre (*« un ventaja », « la origen »...) et surtout de trop nombreux barbarismes, même sur des mots très usuels (imagen, demostrar, ...) ou qui figuraient dans les textes (identidad, bandera, cerrado, catalanes...). La conjugaison est particulièrement malmenée dans certaines copies qui ne savent pas former les participes passés, même réguliers. On trouve plusieurs fois *« publica » pour publicado, *« representa » (representado), ou encore *« abrido » (abierto) ou *« ser descubrir ».

L'utilisation du passé simple, régulier ou irrégulier, donne également lieu à de fréquents barbarismes. Et la différence Ser/Estar pose à certains de sérieux problèmes.

Il y a heureusement beaucoup moins de fautes d'accords singulier/pluriel ou sujet/verbe qu'on n'a pu le déplorer par le passé (On trouve quand même « ciertas personas prefería » dans une copie cependant !), et seul un candidat s'exprime à l'infinif.

ITALIEN

Sur les 5 étudiants ayant affronté l'épreuve de synthèse, trois ont montré une bonne connaissance linguistique et lexicale de la langue et une assez bonne fluidité dans l'exposé.

Intéressante aussi l'utilisation de certaines expressions comme « *cavarsela* » ou « *prendere sul serio* » ou encore l'utilisation des mots de liaison (cause, temps etc.) pour coordonner et subordonner le discours.

Petite remarque : attention toutefois à ne pas utiliser des tournures qui habituellement sont utilisées dans un discours oral et qui à l'écrit perdraient leurs sens !

Les autres copies, de niveau plus faible certes, ont quand même montré que les élèves n'ont pas hésité à essayer d'utiliser des constructions complexes mais, malgré des débuts prometteurs, ils se sont perdus dans des explications confuses exprimées dans une langue imprécise voire incorrecte (et ceci même en étant proches du hors sujet ou de l'interprétation personnelle de certaines données des divers documents proposés).

D'une façon plus générale, voici quelques remarques pour éviter certaines fautes :

- avec les dates et les pourcentages on met toujours l'article ex. *il 3%, l'80%* ; *il 1970* ..
- revoir la conjugaison du futur
- attention à la bonne utilisation du gérondif (indispensable dans la forme progressive mais non utilisé tout seul, l'italien dans ce cas préfère utiliser un relatif + le verbe ex. dans la phrase suivante « *che cominciano* »)
- article *lo* pluriel *gli* (avec les noms masculins qui commencent par *s+consonne*, *x*, *ps*, *y*, *gn*, *z* ; ex. *lo studente* pl. *gli studenti*)
- le verbe *investire* est un verbe régulier du 3ème groupe (ex. *io investo* ...)
- revoir les articles contractés

Pour finir, lorsque nous voulons faire référence à quelqu'un et à ce qu'il a pu dire, on ne dit pas « *come parla* » ou « *come ne parla* » mais plutôt « **come afferma** » ou « **come spiega** » ou « **come dice** Untel nel documento ».